



AVIS DE VACANCE DE POSTE

dans les établissements hospitaliers

de la Nouvelle-Calédonie

N° 0219 040 26 du 24/01/2016

LOCALISATION DU POSTE	DESCRIFTEUR DU POSTE
<p>Collectivité : Centre Hospitalier Territorial (CHT) Gaston Bourret</p> <p>Service : Ophtalmologie</p> <p>Site : Hôpital de Nouméa - Dumaa</p>	<p>Intitulé du poste : Praticien Hospitalier</p> <p>Cadre : Praticien des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie</p> <p>Début des candidatures : 01/02/2016</p> <p>Poste à pourvoir : 2^{ème} trimestre 2016</p>
<p align="center">RECRUTEMENT PAR VOIE STATUTAIRE (intégration ou attachement)</p>	
<p>Pour ce poste, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération n° 108/CP du 26 mars 2004 portant statut des praticiens des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.</p>	
<p align="center">PROFIL</p>	
<p>Type et diplôme hospitalier requis</p>	
<ul style="list-style-type: none">- Titulaire d'un diplôme en médecine- Titulaire d'un DES en ophtalmologie- Médecin spécialiste en ophtalmologie, ancien titulaire des hôpitaux ou ancien chef de clinique des universités comptant au moins deux ans de services effectués en cette qualité	
<p>Expériences professionnelles et compétences requises</p>	
<ul style="list-style-type: none">- Compétences en ophtalmologie générale, y compris les urgences, la traumatologie, l'ophtalmologie pédiatrique- Compétences en chirurgie à segment antérieur : cataracte, glaucome, pôle de cornea...- Sur spécialisation en chirurgie réfractive avec une expérience documentée pour ce type d'intervention	
<p align="center">FONCTIONS MIEUX DÉFINIES</p>	
<ul style="list-style-type: none">- Prise en charge de la chirurgie réfractive de routine sur le site de la Nouvelle-Calédonie- Participation à l'ensemble des activités du service d'ophtalmologie- Participation à la continuité du service et la permanence des soins (soirées)- Collaborer aux réunions cliniques et aux réunions pluriprofessionnelles par le service au sein des autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie et en particulier au sein du centre hospitalier de Nouméa	
<p align="center">Renseignements auprès du Docteur isa.marsu@ncl.nc et sur le site www.cht.nc</p>	
<p align="center">MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES</p>	
<p>Le dossier de candidature est à demander à la :</p>	
<p align="center">Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie Service de la Fiche et de la Planification Hospitalières BP 160 - 98 940 Nouméa cedex (Nouvelle-Calédonie) Tél : (687) 24.27.27 - Courriel : dr@ncl.gouv.nc</p>	